

Comme elle n'avait plus une obole à donner, elle vint s'offrir aux marchands d'âmes, qui tressaillirent de joie à cette proposition inattendue. L'affaire fut vite conclue : l'âme de la vertueuse châtelaine fut taxée cent cinquante mille écus d'or.

Ketty donna tout aux pauvres, afin que pas une âme de plus ne fût livrée au démon. Puis, elle alla s'enfermer dans son oratoire, et quand, le lendemain, la porte en fut ouverte, on la trouva morte de douleur, à genoux, au pied de son crucifix.

Dieu, dans sa bonté et sa miséricordieuse justice, avait pardonné au repentir, déclaré la vente nulle et reçu Ketty parmi ses anges.

L'abondance revint dans le pays, les suppôts de Satan disparurent, et les pécheurs de Blackwater racontent qu'on les entend jurer et maudire dans une grotte souterraine de la montagne, où Lucifer les tient enchaînés jusqu'au jour où ils lui livreront l'âme de Ketty qui leur a échappé.

Voici les deux derniers couplets de la ballade que chantent pendant le Carême les mendiants, dans les rues de Dublin et de Limerick :

Pour sauver les pauvres qu'elle aime,
Ketty donna
Son esprit, sa croyance même ;
Satan paya
Cette âme au dévouement sublime
En écus d'or.
Disons, pour racheter son crime,
Confiteor.

Mais l'ange qui se fit coupable
Par charité,
Au séjour d'amour ineffable
Est remonté.
Satan vaincu n'eut pas de prise
Sur son cœur d'or.
Chantons, sous la nef de l'église,
Confiteor.

SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Les sociétés secrètes qui sont maintenant reconnues comme le plus grand et le plus puissant ennemi de l'Eglise catholique, à cause de leurs principes révolutionnaires, et de l'influence occulte qu'elles exercent sur les masses, sont malheureusement répandues dans toutes les régions de la terre. L'histoire de l'origine de ces sociétés n'est guère propre à inspirer de la confiance à leurs adeptes, et il faut leur reconnaître une forte dose d'ignorance, de simplicité, d'orgueil ou de méchanceté pour qu'ils ne reconnaissent pas la faiblesse et le ridicule de leur position. Toutes ces sociétés sont l'œuvre d'esprits révoltés contre les lois divines, naturelles et humaines. Leurs fondateurs sont toujours sortis de cette classe d'hommes turbulents, sans principes moraux, prêts à tout renverser pour satisfaire leurs passions déréglées. Ainsi de nos jours, la plus grande et la plus dangereuse entr'elles : la franc-maçonnerie symbolique, vient de chez les protestants : anglicans, luthériens, calvinistes et autres sectes rebelles.

Beaucoup de sociétés secrètes politiques, religieuses, ouvrières, de plaisirs et même de débauches se sont fondées de notre temps. Tirer le rideau sur ce qui n'ose se montrer au grand jour et qui se cache dans les ténèbres est prudent, mais pourtant il n'est pas inutile d'exposer aux lecteurs quelques-unes des aberrations qui ont occupé les têtes détraquées.

Voici le berceau des sociétés secrètes :

La première connue chez les anciens est celle des *bacchantales*. Elle fut introduite par un grec de basse condition, pontife sans aveu de quelque divinité inférieure. Ceux qu'il initia étaient d'abord en petit nom-

bre. Peu à peu, il y admit indistinctement les hommes et les femmes. Puis, pour attirer plus de concours à ses réunions, il joignit aux cérémonies les amorces du vin et de la bonne chère. Les vapeurs du vin, les ténèbres de la nuit, le mélange de la société avait éteint tout sentiment de pudeur et les plus dégoûtantes débauches présidaient à ces réunions. Il en sortait encore de faux témoignages des lettres supposées, des actes et des testaments faux, des délations calomnieuses. Il s'y commit mêmes des meurtres horribles. Les cris des victimes étaient étouffés par les hurlements concentrés de l'assemblée nocturne et par le son éclatant des tambours et des cymbales. Ne trouver de crime à rien, c'était pour les initiés le plus haut degré de perfection religieuse. On faisait disparaître ceux qui refusaient de se lier par serment ou de prendre part aux crimes, au moyen d'un jeu de bascule cachée, ces malheureux étaient précipités dans de profonds souterrains, d'où ils ne devaient plus sortir. Puis on disait qu'ils avaient été enlevés par les dieux.

La multitude des initiés était si grande que déjà elle formait dans Rome une classe distincte. Dans les dernières années, on ne recevait plus personnes au-dessus de vingt ans, on voulait l'âge le plus accessible à l'égarment et à la corruption.

L'an 186 avant Jésus-Christ, ces horreurs furent dénoncées au Sénat par le Consul Postumius. Une esclave, Elspala, qui avait été initiée aux mystères, mais qui était revenue à la vertu, les dénonça. Le sénat prit contre cette société secrète les mesures les plus rigoureuses. Les chefs furent arrêtés et mis à mort. Plus de 7000 membres furent emprisonnés, exilés ou vendus comme esclaves.

Telle fut l'origine des sociétés secrètes. Elle nous donne la clef de plusieurs autres provenant des hérésies du moyen-âge et de ces ténébreuses associations qui, la nuit et à l'écart, faisaient d'infâmes orgies qu'on a appelées le *sabbat* des sorciers.

(A continuer.)

Conseils aux gouvernements.

En recevant une députation des anciens zouaves pontificaux, Léon XIII prononçait au mois de janvier, ces paroles significatives :

En défendant la Papauté, vous défendez une des plus providentielles institutions divines ; en défendant la Papauté, vous faites l'appui et le soutien de cette position souveraine que la divine Providence a accordée au Chef de l'Eglise pour l'indépendance de son autorité ; en défendant la Papauté, vous l'aidez à répandre dans le monde ses effets bienfaisants et salutaires.

Ah ! plaise au ciel que les gouvernements des peuples, avertis par les derniers événements et par les récents attentats, se persuadent enfin de cette influence bienfaisante de l'Eglise et de la Papauté, pour l'avantage et le bien-être des nations, et que, rendant au chef de la catholicité sa pleine liberté et son indépendance, ils préparent de meilleures destinées à leurs sujets.

Mais, hélas ! la guerre contre l'Eglise dure encore sans pitié ; à l'Eglise on nie cette liberté et cette indépendance auxquelles, comme société parfaite, elle a tout droit, à l'Eglise, qui est une institution divine, les lois humaines et l'Etat veulent imposer la dépendance et la servitude.

Devoir des Catholiques envers le Saint-Père.

Nous devons défendre le Pape avec toute la constance, avec toute l'énergie, avec tout le dévouement, avec toute l'étendue d'action que l'amour sait employer pour défendre les choses sacrées pour lui. Nous devons l'aider de prières intéressées ; nous devons le servir avec une soumission entière, cordiale, joyeuse, et surtout dans ces abominables jours d'accusations et de blasphèmes, avec la plus éclatante, la plus chevaleresque et la plus intrépide fidélité. Il s'agit des intérêts de Jésus-Christ ; nous ne devons ni perdre de temps, ni nous tromper de drapeaux.

P. FABER.